

10^{ème} baromètre de la dématérialisation fiscale : La facture électronique poursuit son développement

Paris, le 29 juin 2011 – Depuis 2006, b-process, leader européen de la dématérialisation fiscale, publie son baromètre semestriel, véritable observatoire du développement de la facture électronique dans les échanges B2B. Cette 10^{ème} édition confirme son adoption croissante par les entreprises françaises, avec une accélération du nombre de projets en cours de déploiement. Le volume de factures dématérialisées traité par b-process devrait ainsi atteindre les 160 millions en 2011.

Un dynamisme qui ne faiblit pas

Secteur toujours en pleine expansion, la dématérialisation fiscale continue d'afficher de forts taux de développement en 2011. b-process a ainsi traité plus de 86 millions de factures sur sa plateforme billManager™ depuis le début de l'année, contre 70 millions au second semestre 2010, soit une croissance de plus de 20%. Selon les premières estimations, b-process prévoit d'atteindre une volumétrie d'environ 160 millions de factures dématérialisées d'ici la fin de l'année, soit une progression de 23% par rapport à 2010.

Une dynamique sectorielle favorable à l'adoption de la facture électronique

b-process constate qu'un nombre croissant de secteurs arrive à de forts taux de conversion : l'automobile et l'aéronautique rejoignent ainsi la grande distribution parmi les secteurs les plus avancés en matière de dématérialisation fiscale. Certains groupes reçoivent aujourd'hui plus de 80% de leurs factures fournisseurs au format électronique, la facture papier étant devenue l'exception.

Ceci s'explique notamment par l'antériorité des projets déployés par b-process. Près de 70% des clients de b-process ont initié un projet depuis plus de deux ans (13% depuis plus de 5 ans). Ces donneurs d'ordres sont aujourd'hui dans une phase avancée de déploiement auprès de l'ensemble de leurs partenaires commerciaux.

Cette dynamique sectorielle accélère en parallèle la conversion des fournisseurs, principalement des PME et TPE. Une fois la démarche initiée pour un client, ils cherchent à l'étendre à l'ensemble de leurs clients engagés dans un projet de dématérialisation.

Par ailleurs, b-process note qu'une forte majorité des projets a une dimension internationale. La capacité d'un prestataire à pouvoir mettre en place une solution opérationnelle à travers le monde est devenue un des principaux critères de sélection pour les grands donneurs d'ordres.

Un soutien réaffirmé de la part des administrations en Europe

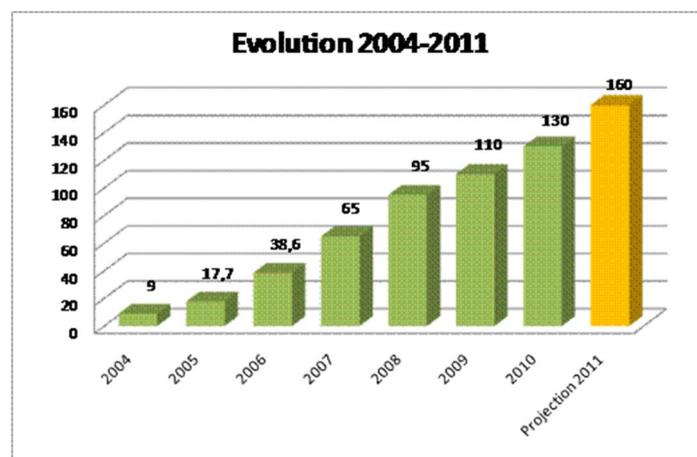
La Commission Européenne considère la dématérialisation fiscale comme un puissant levier économique et souhaite tout mettre en œuvre pour faciliter l'adoption de la facture électronique, notamment dans les échanges intra-communautaires. La Directive de 2010 relative au système commun de TVA doit être transposée en droit national d'ici 2013. Modifiant la directive de novembre

2006, elle a notamment pour objectif de favoriser l'émergence et la reconnaissance d'une « troisième voie », alternative à l'EDI et à la signature électronique, qui garantissent aujourd'hui la valeur légale de la facture électronique. Elle devrait contribuer à stimuler l'adoption de la facture électronique par l'ensemble des entreprises européennes.

Autre facteur clé : l'obligation, pour l'administration centrale française, d'accepter les factures au format électronique au 1^{er} janvier 2012. L'extension de la dématérialisation de factures à la sphère publique devrait ouvrir de nouvelles perspectives de croissance et convaincre notamment les entreprises qui travaillent principalement avec l'administration française.

2004 – 2011 : un rythme de croissance soutenu

En moins de 10 ans, la dématérialisation de factures a véritablement explosé en France. Plus de 80 000 acheteurs et fournisseurs sont aujourd'hui interconnectés sur la plateforme billManager™ pour échanger 160 millions de factures en 2011, soit près de dix-sept fois plus qu'en 2004.



A propos de b-process

b-process est l'opérateur européen de référence des nouveaux services de facturation électronique avec près de 80 000 entreprises interconnectées sur la plateforme billManager™. Il associe l'expertise et le savoir-faire pour proposer aux entreprises des solutions innovantes dans ce domaine, et ce quels que soient leur taille, leur maturité technologique et leur volume de factures envoyées/reçues. Son offre globale et externalisée s'appuie sur sa plate-forme ASP billManager. Ce véritable guichet unique des flux de facturation entrants et/ou sortants est accessible en mode SaaS à l'échelle européenne et internationale. Elle permet d'optimiser les processus de facturation tout en réduisant les coûts de traitement de manière significative.

Au delà de l'implémentation EDI traditionnelle, les solutions de b-process facilitent les échanges de factures entre les grands groupes et leurs partenaires de plus petite taille. Pionnier et n°1 sur ce marché, b-process ne cesse de renforcer sa position (130 millions de factures dématérialisées en 2010). Plus de 3 000 sociétés font confiance à b-process parmi lesquelles Adecco, American Express, Carrefour, Eurocopter, L'Oréal, Marmara, McDonald's, St Gobain et Suez.

Site Internet : www.b-process.com